

Motion d'actualité : Contre la répression et en soutien aux inculpés du 11 novembre (Tarnac)

Motion d'actualité – Congrès syndicat SUD Culture – Jeudi 26 mars 2009

Motion approuvée à l'unanimité des participants.

Plus de quatre mois après l'opération à grand spectacle, du 11 novembre 2008, menée par la police dite « antiterroriste » sur le plateau de Millevaches, Julien Coupat est toujours incarcéré à la prison de la Santé.

Au nom de lois d'exception, on a violé la présomption d'innocence et le secret de l'instruction, on a qualifié d'actes terroristes des actes qui, s'ils ont retardé des trains et causé un préjudice à la SNCF, n'ont menacé la vie de personne, on a mis des citoyens au secret et on les a traité comme des détenus à très haut risque. Leur seul tort aura été de tenir une épicerie dans le paisible village de Tarnac en Corrèze, de ne pas bien penser et de ne pas vivre comme tout le monde, de lire des livres jugés subversifs, et – circonstance aggravante – ne pas avoir de téléphone portable.

Nous considérons que les pouvoirs publics et l'institution judiciaire cherchent à ne pas perdre la face en reportant tout leur acharnement sur une figure de « chef » qu'ils ont eux-mêmes monté de toutes pièces. Nous demandons la libération immédiate de Julien Coupat et la fin des poursuites engagées contre lui et ses ami(e)s.